

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 06410

Numéro SIREN : 799 068 440

Nom ou dénomination : DEAL HYDRAULIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/035498

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	330 000		330 000	330 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	20 708	18 056	2 652	5 629	2 978-	52.90-
	Autres immobilisations corporelles	89 020	75 902	13 118	17 807	4 689-	26.33-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	30 400		30 400	30 206	193	0.64	
	TOTAL II	470 127	93 958	376 169	383 642	7 473-	1.95-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	4 054		4 054		4 054	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	374		374		374	
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	514 049		514 049	697 161	183 111-	26.27-
	Autres créances	105 946		105 946	37 454	68 493	182.87
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	231 331		231 331	393 375	162 044-	41.19-	
Charges constatées d'avance (3)	996		996	230	766	332.96	
	TOTAL III	856 751		856 751	1 128 219	271 469-	24.06-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 326 878	93 958	1 232 920	1 511 862	278 942	18.45

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	RESERVES						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	193 304		103 543	89 761	86.69	
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	34 396		179 761	214 156	119.13	
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées			1 933	1 933	100.00	
TOTAL I	268 909		395 238	126 329	31.96		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	60 500		60 500			
TOTAL III		60 500		60 500			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	32 384		68 006	35 622	52.38	
	Concours bancaires courants	12 488			12 488		
	Emprunts et dettes financières diverses	173 704		1 654	172 050	NS	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 823		93 847	39 024	41.58	
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	393 857		408 454	14 597	3.57	
	Dettes fiscales et sociales	214 785		422 722	207 937	49.19	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	4 347		1 871	2 476	132.35		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	17 124		59 570	42 447	71.25	
	TOTAL IV	903 511		1 056 124	152 613	14.45	
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 232 920		1 511 862	278 942	18.45	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

903 512

1 039 561

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	2 170 956		2 170 956	3 234 902		1 063 946-	32.89-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 170 956		2 170 956	3 234 902		1 063 946-	32.89-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 339	28 010		14 671-	52.38-
Autres produits			9	11		2-	19.44-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 184 305	3 262 924		1 078 619-	33.06-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			783 804	925 601		141 797-	15.32-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 054-			4 054-	
Autres achats et charges externes *			725 518	1 126 346		400 828-	35.59-
Impôts, taxes et versements assimilés			25 542	28 978		3 435-	11.86-
Salaires et traitements			505 131	646 469		141 338-	21.86-
Charges sociales			184 221	189 241		5 020-	2.65-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 666	10 258		2 592-	25.27-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				60 500		60 500-	100.00-
Autres charges			3	4 070		4 067-	99.93-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 227 831	2 991 462		763 631-	25.53-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			43 527-	271 462		314 988-	116.03-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 279		6 239		3 959-	63.47-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	2 279		6 239		3 959-	63.47-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 279-		6 239-		3 959	63.47
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	45 806-		265 223		311 029-	117.27-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 477		1 500		7 977	531.80
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 000		1 000-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 933		2 363		430-	18.20-
TOTAL VII	11 410		4 863		6 547	134.61
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 203		4 203-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII			4 203		4 203-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	11 410		661		10 750	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			86 123		86 123-	100.00-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 195 715		3 267 787		1 072 072-	32.81-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 230 111		3 088 027		857 916-	27.78-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	34 396-		179 361		214 756	114.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 232 919.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 170 955.99 Euros et dégageant un déficit de 34 395.55- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Contexte de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 s'est aggravée en mars 2020 et a contraint la France et de nombreux autres pays en Europe et dans le monde à prendre des mesures de confinement de la population, de couvre-feu, de restrictions des activités non essentielles et de limitations des échanges, toujours en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Ces circonstances entraînent une forte baisse de l'activité économique globale et des entreprises.

Parallèlement, le Gouvernement français et les institutions bancaires ont mis en oeuvre des mesures de soutien à l'économie et aux entreprises, notamment des délais de paiement d'échéances fiscales et sociales, le report d'échéances bancaires, une augmentation de l'indemnisation de chômage partiel et la possibilité d'obtenir des crédits bancaires garantis par l'Etat.

Effets sur l'activité de la société

DEAL HYDRAULIQUE a été confrontée à une baisse d'activité du fait de la crise sanitaire.

Mesures mises en place par la société

Afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, la société a eu recours au dispositif de l'activité partielle sur 2020.

Dans un contexte général d'incertitudes sur la durée de l'épidémie et ses conséquences économiques, compte tenu de ces mesures et sur la base des informations connues à la date d'arrêté des comptes, la société estime qu'il n'existe pas à cette date d'incertitude significative sur la continuité de son exploitation.

- Intégration fiscale

DEAL HYDRAULIQUE est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale au 1er janvier 2020, dont la société tête de groupe est la société HDF.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	330 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 408		
Matériel de transport	89 020		
TOTAL	112 428		
Prêts, autres immobilisations financières	30 206		193
TOTAL	30 206		193
TOTAL GENERAL	472 634		193

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			330 000	330 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 700	20 708	20 708
Matériel de transport			89 020	89 020
TOTAL		2 700	109 728	109 728
Prêts, autres immobilisations financières			30 400	30 400
TOTAL			30 400	30 400
TOTAL GENERAL		2 700	470 127	470 127

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 779	278		18 056
Matériel de transport	71 213	7 389	2 700	75 902
TOTAL	88 991	7 667	2 700	93 958
TOTAL GENERAL	88 991	7 667	2 700	93 958

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	278				
Matériel de transport	7 389				
TOTAL	7 667				
TOTAL GENERAL	7 667				

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 933		1 933		
TOTAL	1 933		1 933		

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes sur marchés à terme	60 500				60 500
TOTAL	60 500				60 500
TOTAL GENERAL	62 433		1 933		60 500
Dont dotations et reprises exceptionnelles			1 933		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30 400	0	30 400
Autres créances clients	514 049	514 049	
Personnel et comptes rattachés	1 340	1 340	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 389	26 389	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 394	7 394	
Groupe et associés	65 205	65 205	
Débiteurs divers	5 618	5 618	
Charges constatées d'avance	996	996	
TOTAL	651 391	620 991	30 400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 488	12 488		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 384	32 384		
Fournisseurs et comptes rattachés	393 857	393 857		
Personnel et comptes rattachés	43 200	43 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 744	43 744		
Taxe sur la valeur ajoutée	116 668	116 668		
Autres impôts taxes et assimilés	11 173	11 173		
Groupe et associés	173 704	173 704		
Autres dettes	4 347	4 347		
Produits constatés d'avance	17 124	17 124		
TOTAL	848 689	848 689		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 622			

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	10 000			10 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Activité de fontainerie	330 000			330 000	
Total	330 000			330 000	

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	167 986
Autres créances	5 618
Total	173 604

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 838
Dettes fiscales et sociales	20 368
Total	62 205

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	996
Total	996
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	17 124
Total	17 124

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 100 euros HT.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	32 384
- Nantissement fonds commercial	32 384
Total	32 384

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	70 133
Indemnités de fin de carrière	70 133
Total (1)	70 133

Engagements reçus**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des engagements retraite mentionnés dans l'annexe tient compte des hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- taux de rotation du personnel de 1%
- taux de croissance des salaires de 1%
- taux d'actualisation de 0.40 % (taux Ibbotson au 31/12/2020)
- convention collective des travaux publics

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

DEAL HYDRAULIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 28 rue Lamartine -69800 SAINT PRIEST

799 068 440 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 4 JUIN 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'apurer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -34 395,55 euros comme suit :

Perte de l'exercice : -34 395,55 euros
Au compte "Autres Réserves " -34 395,55 euros.
Ainsi ramené à 158 908,45 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 268 909 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION		ABATTEMENT	
	GLOBALE	UNITAIRE	ELIGIBLE	NON-ELIGIBLE
31/12/2017	0 €	0 €	0 €	0 €
31/12/2018	0 €	0 €	0 €	0 €
31/12/2019	90 000 €	9 €	0 €	90 000 €

Certifié conforme
La Présidente
HDF, elle-même représentée par
Olivier DUFOURT

- La résiliation de la convention de prestation de services signée entre les sociétés CHAZAL et DEAL HYDRAULIQUE, en date du 16 novembre 2020 et prenant effet à la même date ;
- Convention d'animation avec HDF du 08/12/2020 avec effet au 01/07/2020, signée avec la société HDF et les sociétés CHAZAL et REBOUL.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société HDF
Olivier DUFORT



Rapports du Commissaire aux Comptes

DEAL HYDRAULIQUE

Exercice Clos le 31 DECEMBRE 2020



« DEAL HYDRAULIQUE »

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros

28 rue Lamartine

69.800 SAINT-PRIEST

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020**

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **DEAL HYDRAULIQUE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- Les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
- La note « Fonds commercial » en page 17 de l'annexe expose l'origine du fonds de commerce qui s'élève à 330.000 €. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont porté sur le contrôle du test de dépréciation de ce fonds de commerce et de l'information donnée en annexe. Nous nous sommes également assuré que ce fonds de commerce figurant au bilan ne justifiait pas la constitution de provision.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre présidente.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

◆ ◆ ◆

Fait à **Le Puy-en Velay**,
Le 15 mai 2021
Pour le **Cabinet HERMITAGE-AUDIT**,

Marc JAMON,
Commissaire aux Comptes.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	330 000		330 000	330 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	20 708	18 056	2 652	5 629	2 978-	52.90-
	Autres immobilisations corporelles	89 020	75 902	13 118	17 807	4 689-	26.33-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	30 400		30 400	30 206	193	0.64	
TOTAL II	470 127	93 958	376 169	383 642	7 473-	1.95-	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	4 054		4 054		4 054	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	374		374		374	
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	514 049		514 049	697 161	183 111-	26.27-
	Autres créances	105 946		105 946	37 454	68 493	182.87
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	231 331		231 331	393 375	162 044-	41.19-	
Charges constatées d'avance (3)	996		996	230	766	332.96	
TOTAL III	856 751		856 751	1 128 219	271 469-	24.06-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 326 878	93 958	1 232 920	1 511 862	278 942-	18.45-	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	RESERVES						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	193 304		103 543	89 761	86.69	
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	34 396		179 761	214 156	119.13	
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées			1 933	1 933	100.00	
TOTAL I	268 909		395 238	126 329	31.96		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	60 500		60 500			
	Provisions pour charges						
	TOTAL III	60 500		60 500			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	32 384		68 006	35 622	52.38	
	Concours bancaires courants	12 488			12 488		
	Emprunts et dettes financières diverses	173 704		1 654	172 050	NS	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 823		93 847	39 024	41.58	
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	393 857		408 454	14 597	3.57	
	Dettes fiscales et sociales	214 785		422 722	207 937	49.19	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	4 347		1 871	2 476	132.35		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	17 124		59 570	42 447	71.25	
	TOTAL IV	903 511		1 056 124	152 613	14.45	
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 232 920		1 511 362	278 442	18.45	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

903 512

1 039 561

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	2 170 956		2 170 956	3 234 902		1 063 946-	32.89-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 170 956		2 170 956	3 234 902		1 063 946-	32.89-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 339	28 010		14 671-	52.38-
Autres produits			9	11		2-	19.44-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 184 305	3 262 924		1 078 619-	33.06-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			783 804	925 601		141 797-	15.32-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 054-			4 054-	
Autres achats et charges externes *			725 518	1 126 346		400 828-	35.59-
Impôts, taxes et versements assimilés			25 542	28 978		3 435-	11.86-
Salaires et traitements			505 131	646 469		141 338-	21.86-
Charges sociales			184 221	189 241		5 020-	2.65-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 666	10 258		2 592-	25.27-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				60 500		60 500-	100.00-
Autres charges			3	4 070		4 067-	99.93-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 227 831	2 991 462		763 631-	25.53-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			43 527-	271 462		314 988-	116.03-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 279		6 239		3 959-	63. 47-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	2 279		6 239		3 959-	63. 47-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 279-		6 239-		3 959	63. 47
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	45 806-		265 223		311 029-	117. 27-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 477		1 500		7 977	531. 80
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 000		1 000-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 933		2 363		430-	18. 20-
TOTAL VII	11 410		4 863		6 547	134. 61
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 203		4 203-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII			4 203		4 203-	100. 00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	11 410		661		10 750	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			86 123		86 123-	100. 00-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 195 715		3 267 787		1 072 072-	32. 81-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 230 111		3 088 027		857 916-	27. 78-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	34 396-		179 380		214 756	141. 17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 232 919.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 170 955.99 Euros et dégageant un déficit de 34 395.55- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Contexte de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 s'est aggravée en mars 2020 et a contraint la France et de nombreux autres pays en Europe et dans le monde à prendre des mesures de confinement de la population, de couvre-feu, de restrictions des activités non essentielles et de limitations des échanges, toujours en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Ces circonstances entraînent une forte baisse de l'activité économique globale et des entreprises.

Parallèlement, le Gouvernement français et les institutions bancaires ont mis en oeuvre des mesures de soutien à l'économie et aux entreprises, notamment des délais de paiement d'échéances fiscales et sociales, le report d'échéances bancaires, une augmentation de l'indemnisation de chômage partiel et la possibilité d'obtenir des crédits bancaires garantis par l'Etat.

Effets sur l'activité de la société

DEAL HYDRAULIQUE a été confrontée à une baisse d'activité du fait de la crise sanitaire.

Mesures mises en place par la société

Afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, la société a eu recours au dispositif de l'activité partielle sur 2020.

Dans un contexte général d'incertitudes sur la durée de l'épidémie et ses conséquences économiques, compte tenu de ces mesures et sur la base des informations connues à la date d'arrêté des comptes, la société estime qu'il n'existe pas à cette date d'incertitude significative sur la continuité de son exploitation.

- Intégration fiscale

DEAL HYDRAULIQUE est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale au 1er janvier 2020, dont la société tête de groupe est la société HDF.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	330 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 408		
Matériel de transport	89 020		
TOTAL	112 428		
Prêts, autres immobilisations financières	30 206		193
TOTAL	30 206		193
TOTAL GENERAL	472 634		193

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			330 000	330 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 700	20 708	20 708
Matériel de transport			89 020	89 020
TOTAL		2 700	109 728	109 728
Prêts, autres immobilisations financières			30 400	30 400
TOTAL			30 400	30 400
TOTAL GENERAL		2 700	470 127	470 127

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 779	278		18 056
Matériel de transport	71 213	7 389	2 700	75 902
TOTAL	88 991	7 667	2 700	93 958
TOTAL GENERAL	88 991	7 667	2 700	93 958

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	278				
Matériel de transport	7 389				
TOTAL	7 667				
TOTAL GENERAL	7 667				

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 933		1 933		
TOTAL	1 933		1 933		

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes sur marchés à terme	60 500				60 500
TOTAL	60 500				60 500
TOTAL GENERAL	62 433		1 933		60 500
Dont dotations et reprises exceptionnelles			1 933		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30 400	0-	30 400
Autres créances clients	514 049	514 049	
Personnel et comptes rattachés	1 340	1 340	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 389	26 389	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 394	7 394	
Groupe et associés	65 205	65 205	
Débiteurs divers	5 618	5 618	
Charges constatées d'avance	996	996	
TOTAL	651 391	620 991	30 400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 488	12 488		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 384	32 384		
Fournisseurs et comptes rattachés	393 857	393 857		
Personnel et comptes rattachés	43 200	43 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 744	43 744		
Taxe sur la valeur ajoutée	116 668	116 668		
Autres impôts taxes et assimilés	11 173	11 173		
Groupe et associés	173 704	173 704		
Autres dettes	4 347	4 347		
Produits constatés d'avance	17 124	17 124		
TOTAL	848 689	848 689		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 622			

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	10 000			10 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Activité de fontainerie	330 000			330 000	
Total	330 000			330 000	

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	167 986
Autres créances	5 618
Total	173 604

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 838
Dettes fiscales et sociales	20 368
Total	62 205

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	996
Total	996
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	17 124
Total	17 124

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 100 euros HT.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	32 384
- Nantissement fonds commercial	32 384
Total	32 384

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	70 133
Indemnités de fin de carrière	70 133
Total (1)	70 133

Engagements reçus**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des engagements retraite mentionnés dans l'annexe tient compte des hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- taux de rotation du personnel de 1%
- taux de croissance des salaires de 1%
- taux d'actualisation de 0.40 % (taux Ibbotson au 31/12/2020)
- convention collective des travaux publics

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES